

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs de la formation :

- Répondre à l'obligation réglementaire du chapitre §1.3 de l'ADR,
- Acquérir les connaissances de base liées au transport des Marchandises Dangereuses par route,
- Comprendre la structure de l'ADR et le pratiquer,
- Savoir identifier les exigences applicables pour toute expédition de marchandises dangereuses,
- Connaître les règles pour classer, emballer, conditionner, marquer, étiqueter, charger/décharger, des Marchandises Dangereuses en conformité avec la réglementation ADR,
- Être en capacité d'établir les documents de transport.

Durée : 2 jours

Pré-requis : savoir lire et écrire le français

Public concerné :

- Les intervenants cités au chapitre 1.4 de l'ADR : expéditeurs, transporteurs, destinataires, chargeurs, emballeurs, remplisseurs (citernes), exploitant (citernes), déchargeurs.
- Toutes les personnes intervenant directement ou indirectement dans la chaîne du Transport de Marchandises Dangereuses par voie routière.

Moyens techniques et pédagogiques utilisés :

- Pédagogie active s'appuyant sur la manipulation de la réglementation,
- Livret stagiaire individuel,
- Mise à disposition de l'ADR et de l'Arrêté TMD en vigueur,
- Exercices d'application écrits et/ou oraux individuels et collectifs,

Encadrement :

- Stage animé par un formateur BVT qualifié.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test final de contrôle des connaissances acquises - QCM

Validation de la formation :

- Remise d'une attestation de suivi de stage.

Programme et durée de la formation :

Le stage se déroule sur une durée de 2 jours, à raison de 7h00 par jour. Durée totale du stage : 14 heures.

🕒	JOUR 1	🕒	JOUR 2
9h00	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des stagiaires et attentes de chacun. - Les différentes Réglementations TMD. - Présentation et méthode d'utilisation de l'ADR. 	9h00	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents de bord. - Certificats de formation du conducteur. - Consignes de sécurité.
10h30	Pause	10h30	Pause
10h45	<ul style="list-style-type: none"> - Classification des M.D. - Etude des risques liés aux matières. Fiches de données de sécurité. 	10h45	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice d'application. - Règles de chargement, déchargement, et chargement en commun. - Equipement de bord.
12h30	Déjeuner	12h30	Déjeuner
13h30	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des marchandises dangereuses. - Etude des quantités limitées. Exemptions du 3.4. - Homologation et épreuves de résistance sur les emballages - Instructions d'emballage. 	13h30	<ul style="list-style-type: none"> - Signalisation des véhicules (panneaux orange, plaques étiquettes). - Exemptions partielles : chapitre 1.1.3.6.
15h15	Pause	15h15	Pause
15h30	<ul style="list-style-type: none"> - Exercices individuels ou en groupe suivis des corrigés. - Emballage en commun. - Marquage et étiquetage des colis. Les suremballages. - Exercices suivis du corrigé. - Documents de transport. 	15h30	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilités des différents intervenants : expéditeur – chargeur – transporteur. - Débriefing. Tour de table et commentaires. - Aspect pratique sur le terrain avec visite du site si possible.
17h00	Fin	17h00	Fin de la formation